

C C S

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et
aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

EH

DA

A

PRÉSENCES DE LA RENCONTRE

REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Julie Cadet, Katherie Rochette, Raymonde Gomis, Véronique Laporte-Michel, Fabienne Germeil, Bianca Nugent, Isabelle Médeiros

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Julien Carrière

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Simon Séguin, Catherine Chayer

REPRÉSENTANTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Anne-Lyse Levert, Stéphanie Lapointe, Ian Gagnon, Marc Lafontaine

REPRÉSENTANTE DES DIRECTIONS D'ÉCOLE

Isabelle Girard

SECRÉTAIRE DU CCSÉHDAA

Rudi Maghuin

Procès-verbal de la 7^{ème} rencontre du Comité consultatif des services aux élèves HDAA 2022-2023
du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys tenue le 2 mai 2023,
à 19 heures, dans le local 115-116, au 1100 boulevard de la Côte-Vertu à Saint-Laurent

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
<p>1. Ouverture de la réunion</p>	<p>La séance du CCSÉHDAA a été précédée de la tenue du cocktail en lien avec le concours d'intégration.</p> <p>Après constatation du quorum, madame Fabienne Germeil, présidente du CCSÉHDAA, ouvre la séance à 19 heures 39. Elle remercie les membres du CCSÉHDAA pour leur présence.</p>
<p>2. Intervention de monsieur Ian Gagnon</p> <p>2.1. Présentation des allocations pour les élèves HDAA</p>	<p>Pour faire suite à la présentation effectuée le 17 janvier 2023, et en lien avec la consultation sur les OPC, messieurs Ian Gagnon et Marc Lafontaine, respectivement directeur et directeur adjoint du Service des ressources financières du CSSMB ont présenté le budget révisé 2022-2023 pour la clientèle EHDAA. Monsieur Gagnon mentionne qu'il n'était alors pas en mesure de présenter les chiffres dont il dispose aujourd'hui. Il signale que les allocations ont augmenté pour la clientèle EHDAA et qu'on est toujours en attente des règles budgétaires pour l'année prochaine. Suite à leur présentation, messieurs Gagnon et Lafontaine répondent aux questions et commentaires des membres du CCSÉHDAA. Le budget révisé est disponible sur la page Teams du CCSEHDAA.</p>
<p>3. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)</p>	<p>Madame Stéphanie Lapointe, directrice générale adjointe, a procédé à la présentation des documents de consultation en lien avec le PEVR. Un membre du CCSÉHDAA a proposé qu'un sous-comité soit créé dans le but d'avoir des règles plus approfondies. Un sondage sera envoyé afin de solliciter les membres du CCSÉHDAA désirant participer à une séance extraordinaire portant sur la consultation en lien avec le PEVR. La consultation sera également traitée par tous les membres du CCSÉHDAA lors de leur séance ordinaire du 6 juin prochain. Advenant des questions, les membres sont invités à les faire parvenir au secrétaire et à la présidente du CCSÉHDAA, ainsi qu'à madame Anne-Lyse Levert. La nécessité de la présence de madame Stéphanie Lapointe lors de la séance du 6 juin 2023 sera ensuite validée. La documentation en lien avec le PEVR est disponible sur la page Teams du CCSEHDAA.</p>
<p>4. Période de questions du public</p>	<p>Aucun public n'assiste à la séance.</p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
5. Adoption de l'ordre du jour	Le point 5 est reporté.
6. Adoption du procès-verbal du 4 avril 2023	Le point 6 est reporté.
<p>7. Rapports et informations diverses</p> <p>7.1. Correspondance</p> <p>7.2. Activités de la présidence</p> <p>7.3. Comité de parents</p> <p>7.4. Mise à jour du guide à l'intention des parents d'élèves HDAA</p> <p>7.5. FCPQ</p> <p>7.5.1. Rendez-vous national des parents (3 juin 2023)</p> <p>7.6. Élections au CA</p> <p>7.7. Parole aux membres</p>	Le point 7 est reporté.
<p>8. Varia</p> <p>8.1. Concours d'intégration</p>	<p>Madame Anne-Lyse Levert annonce que le CSSMB désire souligner tous les projets d'intégration ayant été soumis. Le CSSMB va offrir la somme de 200 dollars à chaque projet n'ayant pas remporté le 1^{er} ou le second prix. Un membre rappelle que le premier prix se verra remettre la somme de 500 dollars et propose qu'un montant de 300 dollars soit remis par le CCSÉHDAA au second prix. Les six autres projets se verront remettre un montant de 200 dollars. Les membres du CCSÉHDAA en conviennent. Les membres du CCSÉHDAA procèdent à un vote afin de déterminer les gagnants. Suite à la tenue du vote, le projet de l'école secondaire des Sources, intitulé « <i>La vie quotidienne</i> », de la classe de madame Stéphanie Méthot, remporte le premier prix de 500 dollars. Le projet de l'école Martin Bélanger, intitulé « <i>Intégration des élèves autistes</i></p>

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	<p><i>au Service de garde</i> », de la classe de madame Suzanne Rouse, remporte le second prix de 300 dollars. Les six projets suivants se verront remettre la somme de 200 dollars :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Veux-tu du jus? » de l'école Laurentide; - « La piscine en transport en commun » de l'école de l'Odysée; - « Intégration des maternelles avec les élèves plus âgés » de l'école Beau-Séjour; - « Sensibilisation aux autistes » du SAS de Pierrefonds; - « Spectacle de talents » du SAS Outremont »; - « Projet collations » de l'école secondaire des Sources. <p>Madame Levert contactera les gagnants afin de déterminer une date pour la remise du prix. Les membres du CCSÉHDAA seront informés du moment prévu afin de pouvoir y participer s'ils le désirent. Un certificat sera également remis aux gagnants et aux participants.</p>
<p>9. Levée de la séance</p>	<p>La séance du CCSÉHDAA du 2 mai 2023 est levée à 21 heures 30. La prochaine rencontre se tiendra, le 6 juin 2023.</p>

P.V. du 2 MAI 2023 - CCSÉHDAA

Madame Fabienne Germeil,
Présidente 2022-2023 du CCSÉHDAA

Madame Anne-Lyse Levert,
Directrice adjointe (SRÉ – Organisation scolaire)

Monsieur Rudi Maghuin,
Secrétaire aux minutes

Liens utiles :

<https://www.institutta.com>

<https://www.fcpa.ac.ca>